GNT
Inscription Connexion
~~Google Adsense~~
~~Ligatus~~
~~Vibrant Ads~~

YouTube va bloquer des indépendants

Le mardi 17 Juin 2014 à 19:45 par Jérôme G.

Les vidéos d'artistes de labels indépendants qui n'ont pas signé pour être sur le service de streaming de musique payant de YouTube seront supprimées de la plateforme dans son intégralité.

La forme de chantage exercée par YouTube se confirme. La plateforme de vidéos en ligne doit lancer un service de streaming musical payant (par abonnement mensuel) qui a longtemps fait parler de lui en tant que Music Pass. Mais malheur à ceux qui n'adhèrent pas à ce service.

L'affaire semble entendue avec les gros labels. Par contre, des labels indépendants estiment que les conditions de rémunération qui leur sont proposées ne sont pas acceptables et refusent donc de signer. Cette fronde les expose à une éviction de la plateforme YouTube dans son ensemble (gratuit ou payant).

Cité par le Financial Times, Robert Kyncl, vice-président de Google et patron des contenus chez YouTube, parle d'un blocage des vidéos " *d'ici quelques jours* " afin de s'assurer que tout le contenu sur la plateforme est régi par les nouvelles conditions contractuelles.

Parmi les artistes susceptibles de subir le blocage, des noms largement connus comme Adele et The Artic Monkeys. Cela étant, TechCrunch a pu obtenir confirmation que si blocage il y a, il ne concernera pas les vidéos musicales de Vevo qui sont diffusées par YouTube dans le cadre d'un partenariat.

Le service payant de YouTube doit permettre aux abonnés de consulter des vidéos de musique ou écouter de la musique sans publicité et sur tous leurs appareils avec également la possibilité d'une écoute hors connexion.

Du point de vue de YouTube, The Verge rapporte que le souci est de proposer avec son service payant une même expérience, dans le sens où l'utilisateur qui s'abonne pourra procéder à une écoute sans publicité sur l'ensemble des contenus, sans avoir quelques titres pour lesquels il devra passer par la publicité.

Soulignons bien que le service payant existera néanmoins aux côtés du YouTube traditionnel. Par ailleurs, même si des mesures de blocage sont évoquées d'ici peu, son déploiement n'est pas forcément pour bientôt.

Complément d'information

YouTube : un service de musique en streaming ? On avait presque oublié

Youtube reporte son service de streaming de musique à l'année prochaine

Voir les 6 commentaires

J'aime Tweet +1

Vos commentaires

bugmenot

2872 points

Ils ont toujours pas compris que la stratégie de Google c'est de tuer la concurrence en cassant les prix (ou en rachetant), puis, une fois seul, encaisser les bénèf ? Les artistes feraient bien d'aller voir ailleurs, pendant qu'il est encore temps...

Répondre en citant

Caterkiller

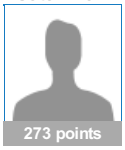

273 points

Dailymotion et Vimeo vont avoir une vague de nouveaux utilisateurs je sens...

Répondre en citant

Adarion29

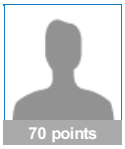

70 points

YouTube devient de plus en plus despotique et ça n'est que le début car pour alimenté les actionnaires de se monstre qu'est devenu google.
La stratégie était claire d'abord proposé tous gratuitement et sans trop de contraintes afin de réunir un maximum de pigeon, puis lancer les habituelles monétisations en tous genre pour enfin avoir son retour sur investissement.
C'est simple YouTube deviendra de plus en plus payant, fermé et accessoirement nul,l'issue est inévitable.

Répondre en citant

cycnus

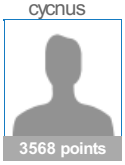

3568 points

Je doute que ce soit légalement autorisé... Google risque d'être lourdement condamné si les Etats/l'Union Européenne s'en mèlent.

Répondre en citant

Dodge34

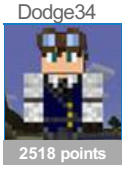

2518 points

Alors là brimer les artistes indépendants qui sont sur youtube au profit de la daube de Sony et autres magnats de l'industrie musicale, ils sont forts chez Youtube, bande de tarrés qui ne cherchent qu'a faire du fric.

Répondre en citant

bugmenot

cycnus a écrit :

> Je doute que ce soit légalement autorisé... Google risque d'être lourdement condamné si les Etats/l'Union Européenne s'en mèlent.

2872 points

Pour l'instant Google réussit à se tirer sans frais de situations bien plus abusives que Microsoft en son temps...

Répondre en citant

Poster un commentaire

Anonyme

Poster le commentaire

A propos Contacts Publicité Partenaires Conditions d'utilisation
Signaler un bug
Copyright © 2001-2014 GNT Media, tous droits réservés